

DIAGNOSTICS AVANT TRAVAUX

Les diagnostics avant travaux en 1 coup d'œil

Avant des travaux ou une démolition, des repérages spécifiques protègent les intervenants et organisent la gestion des matériaux. Ils diffèrent des diagnostics de vente ou de location.



Obligatoire pour
Avant travaux/démolition



Validité
Variable selon diag



Réalisé par
Diagnosticteur certifié

L'ESSENTIEL À RETENIR

- 1 Amiante avant travaux/démolition** : repérage renforcé pour protéger les ouvriers du chantier.
- 2 Plomb avant travaux** : recherche du plomb dans les revêtements à manipuler.
- 3 Diagnostic PEMD** : inventaire des matériaux et déchets pour le réemploi et le tri.

Un diagnostic à réaliser à Paris ou en Île-de-France ?

Heydiag — intervention sous 24h, rapport dans la journée.

 **09 77 77 36 99**